Santé au Travail Loire Nord

LE SOUDEUR

Fiche métier

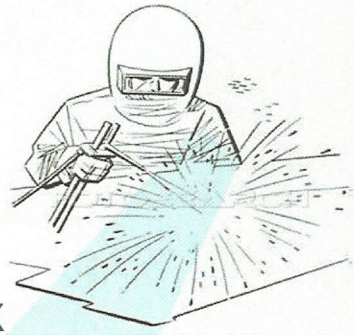

QUELS RISQUES POUR VOTRE SANTÉ ?

Le soudage et les activités annexes peuvent avoir une répercussion sur votre santé au niveau :

RISQUES

>>> DES VOIES RESPIRATOIRES

Il peut s'agir d'une irritation des voies aériennes supérieures due à l'inhalation des fumées de soudage.

Après une exposition de plusieurs années, il existe un risque de bronchite chronique, d'emphysème et même de cancer, notamment lors d'une association avec le tabac.

L'installation d'un asthme est également une possibilité.

>>> DE LA PEAU

Le métier expose au risque de coupure, brûlure thermique ou brûlure chimique dont les conséquences peuvent être graves notamment si de l'acide fluorhydrique est utilisé.

Une exposition de longue durée est susceptible de favoriser la survenue de cancer cutané dû aux UV .

>>> DES YEUX

Les risques d'accidents sont les coups d'arc ou les corps étrangers oculaires par projection de métal en fusion ou de particules lors des activités annexes (piquage du laitier ou meulage)

>>> LES MUSCLES ET LES ARTICULATIONS

Le soudeur est exposé aux douleurs tendineuses, articulaires, musculaires, liées aux postures contraignantes, aux manutentions pénibles et aux vibrations des outils.

>>> L'AUDITION

Le bruit peut être responsable de surdité.
A noter que le bruit peut générer d'autres troubles comme la fatigue, des insomnies, de l'hypertension artérielle.

>>> LA FIÈVRE DU SOUDEUR

Réversible, elle est due à l'inhalation de vapeurs de zinc lors du soudage de tôle galvanisée.

>>> ÉLECTROCUTION

Du fait de câbles trainant au sol et de prises en mauvais état.

11, petite rue des Tanneries - 42335 ROANNE CEDEX - Tél. 04 77 68 28 44 - Télécopie 04 77 70 99 74
E-mail : santetravail.loirenord@stln42.fr - Site Internet : www.stln42.fr

PREVENTION

COMMENT PRÉVENIR CES RISQUES ?

>>> Utiliser toujours les systèmes d'aspiration individuelle au poste et les systèmes collectifs.

>>> Porter des vêtements de travail en coton ignifugés, bien ajustés, sans poche ni revers, fermés aux poignets et au cou.
Ils doivent être propres (pas de taches de graisse inflammable) et bien secs.
Ne pas porter de sous-vêtements en matière synthétique.

>>> Porter les équipements de protection individuelle adaptés :
> équipements spécifiques en cuir (tablier, gants)
> chaussures de sécurité isolantes,
> cagoules avec verre adapté au type de soudure,
> protections auditives portées en permanence lors de l'exposition au bruit.

>>> Utiliser les aides à la manutention mises à disposition.

HYGIENE

DES MESURES D'HYGIENE CAPITALES

>>> Pour éviter toute contamination cutanée ou digestive par des particules toxiques, il faut :
> ne jamais manger, ni boire au poste de travail,
> bien se laver les mains et le visage lors des pauses, avant les repas et en quittant le travail,
> se doucher après le travail,
> ne pas rentrer chez soi avec les vêtements de travail.

>>> Afin d'éviter les risques de brûlures et d'électrocution, ne pas porter sur soi d'objet métallique (bague, piercing, briquet) ou inflammable (chiffon imbibé de graisse)

NE PAS OUBLIER !

Un poste encombré est source d'accident

LE TABAC AUGMENTE FORTEMENT LES RISQUES LIÉS AU SOUDAGE